

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 21 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un janvier, le conseil Municipal de la Commune de SAINT ANDRE DE CORCY, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M Jean-Pierre BARON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. BARON, Maire ; Mmes et MM LACROIX, LEFEVER, LIVENAIS, JULIAT, OCTRUE Adjoint ; MMES et MM BORROD, FREDERICKX, GIRARD, GRAIMPREY, LHUILLIER, LOREAU, MATHIEU, REMLINGER, RUYS, TOMATIS, TRIBOLET

ABSENTS : BROUXEL Marc, COMBE Virginie, DELANGE Philippe, GUILLOT Marguerite, ROSENBERG Armand, OZIL Joël.

POUVOIRS : BROUXEL Marc à BARON Jean-Pierre, COMBE Virginie à LACROIX Monique, DELANGE Philippe à LIVENAIS Michel, ROSENBERG Armand à REMLINGER Agnès, OZIL Joël à LEFEVER Claude.

Secrétaire : Mme Sandrine FREDERICKX

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal à l'approbation de l'assemblée : pas d'observation, le procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité.

1) **Affaires générales** :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas exercé son droit de préemption sur les parcelles suivantes :

- Parcelles AS 141 et 138, 49 rue de la Gare (LAFOSSE), 383 M2 ;
- Parcelles AS 114, 198 A, Route de Neuville (CASANOVA), appartement ;
- Parcelle AN 285, 289, 294, 55, 66 impasse de la Bergerie (GROUSSON), appartement ;
- Parcelles AN 291 et 283, 27 rue de la Bergerie (CURRAL), appartement ;
- Parcelles AN 283 et 291, 66 impasse de la Bergerie, (ROJAS ESQUIVEL), garage ;
- Parcelles AT 104, 82 Place des Provinces, (MICHEL), 439 m2, Maison
- Parcelles AT 39, 60 Impasse des Alouettes, (PAILLET), 504 m2, Maison

Délivrance des concessions funéraires :

- ROLLAND Denise pour renouvellement de 15 ans ;
- BENEDICTI Monique pour renouvellement case columbarium de 15 ans ;

2) URBANISME :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a commencé une procédure de modification simplifiée du PLU pour la mise en concordance de la superficie réservée aux locaux destinés au stationnement des deux roues (10 % au lieu de 1 %), erreur de frappe sur le PLU dans les zones UA, UE et 1 AU.

Aussi, il est proposé de mettre 1 % de superficie dans les zones UA, UE et 1 AU.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour mettre à disposition du Public un registre à la Mairie afin que les personnes intéressées puissent prendre connaissance du dossier de modification et mettre leurs éventuelles remarques. Cette information sera affichée et mise en ligne sur le site Internet de la Mairie. Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, accepte les moyens de mise à disposition du public de cette modification.

3) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Joëlle TRIBOLET informe le Conseil Municipal que le Téléthon a recueilli la somme de 2300 €. Elle remercie les commerçants pour leur aide.
- Michel LIVENAIS annonce que le marché est revenu sur la Place des Ecoles et que tout se passe bien.
- Agnès REMLINGER souligne que la halle du marché est très bien. Elle demande au Maire s'il serait possible de faire un budget spécifique pour la programmation culturelle. Elle souhaite être associée aux réunions concernant les décisions culturelles. Enfin, elle pense organiser un débat public dans le cadre de la campagne nationale « granddébat ».

Mme REMLINGER demande la prévision des réunions de Conseil Municipal jusqu'en juin : 2 dates sont pré-réservées, 25 mars 2019 et 20 mai 2019 (sous réserves d'obligations éventuelles).

- Bernard LHUILLIER regrette que les barrières aient été enlevées rue des écoles car les personnes ont du mal à marcher sur le trottoir. Il trouve regrettable que la borne électrique ne soit pas utilisable le dimanche.

Fin de la Séance à 21 h 45

